

Le texte suivant est tiré de *Perspectives : revue trimestrielle d'éducation comparée* (Paris, UNESCO : Bureau international d'éducation), vol. XXIV, n° 3/4, 1994 (91/92), p. 691-700.

©UNESCO : Bureau international d'éducation, 2000

Ce document peut être reproduit librement, à condition d'en mentionner la source.

ÁGOSTON TREFORT

(1817-1888)

*Istvánné Kiss*¹

Ágoston Trefort, l'une des figures marquantes de la politique culturelle hongroise au XIX^e siècle, fut responsable de l'instruction publique pendant plus de quinze ans². L'un des faits saillants de sa carrière fut l'adoption de la première loi sur l'enseignement secondaire, qui fit l'objet d'intenses débats au Parlement. Le mode d'organisation et de gestion des établissements secondaires ainsi que le système de formation des maîtres qui furent mis en place par cette loi - n° 30 de 1883 - sont restés pratiquement inchangés jusqu'à 1945. Un demi-siècle après son adoption, Gyula Kornis remarquait à propos de ce texte A: «... elle n'était pas de ces lois rédigées à la hâte qu'il faut bientôt modifier. C'était un modèle du genre - un texte sérieux qui répondait aux besoins de la collectivité et qui a résisté à l'épreuve du temps³».

Reprenant une idée de Jozsef Eötvös⁴, Trefort considérait que la réforme de l'enseignement secondaire ne pouvait être envisagée indépendamment de la question de la formation des maîtres. En tant que ministre, il s'efforça d'améliorer l'efficacité des institutions de formation pédagogique; il fut soutenu dans cette entreprise par les experts les plus éminents de son temps tels que Mór Kármán, par exemple, l'un de ses principaux conseillers pour les questions concernant la formation et l'habilitation des enseignants. On note également l'influence de Kármán sur les articles correspondants de la loi.

Trefort prit ses fonctions en septembre 1872, peu avant l'ouverture de la première (et, pendant longtemps, la seule) école pratique de formation pédagogique. Cette école faisait partie du département pédagogique de l'Institut de formation des maîtres de l'Université de Budapest; c'est là que, pendant des dizaines d'années, Mór Kármán devait accomplir l'essentiel de son œuvre pédagogique. En 1873, Trefort le nomma secrétaire du Comité national de l'instruction publique. Il devint également rédacteur en chef de la revue *Magyar Tanügy* [Éducation hongroise] qui joua, dès lors, un rôle important dans la réforme de l'instruction publique. La période la plus riche de leur longue collaboration concernant la réforme de l'enseignement secondaire et la formation des maîtres commença en 1872 et dura une dizaine d'années.

Les premières mesures

Au cours de la première année de son ministère, Trefort prit deux mesures importantes concernant la formation des enseignants. A l'automne 1872, le Parlement vota, à son initiative, une loi portant sur la création d'une université à Kolozsvár (Cluj), où Trefort supervisa en outre la mise en place d'un institut de formation pédagogique. Par la même occasion, il fusionna les deux écoles de formation des maîtres de l'enseignement secondaire qui existaient alors. Ces deux établissements, qui avaient été fondés à l'origine par József Eötvös et qui formaient les professeurs pour les *gymnasia* (lycées classiques) et pour les *reáltanoda* (lycées

modernes), furent réunis en une seule et même institution au sein de la faculté des lettres. Cette mesure fut justifiée de la manière suivante : «... parce que la tâche des *gymnasia* et des *reáltanoda* est la même, bien que les moyens et méthodes employés y soient différents. Les uns préparent notre jeunesse à entrer à l'université en l'initiant à la grande culture grâce à l'étude des langues anciennes, des mathématiques et des sciences naturelles, les autres la préparent à entrer à l'université, et en particulier à l'université technique, par l'étude des langues modernes, des mathématiques et des sciences naturelles. Il n'y a donc pas lieu de former les maîtres qui y enseignent dans des institutions différentes⁵ ».

Trefort édicta, à l'intention du nouvel institut ainsi unifié, un règlement provisoire pour l'année universitaire 1873/1874⁶ - règlement provisoire qui finira par rester en vigueur pendant 25 ans. Un éminent professeur de l'Université technique, József Sztoczek, fut nommé principal de l'institut unifié. On recruta pour ses différents départements les meilleurs enseignants de l'université et de l'université technique⁷, parmi lesquels le savant Loránd Eötvös, déjà renommé malgré son jeune âge. Le nouveau règlement stipulait que l'école d'application pratique était autorisée à avoir sa propre administration, tout en restant étroitement liée à l'institut de formation des maîtres.

Une autre initiative marquante prise par Trefort durant la première année de son ministère fut l'augmentation des traitements des maîtres de l'enseignement secondaire, mesure qui prit effet en 1873 et eut sans aucun doute une influence majeure, bien qu'indirecte, sur la formation des enseignants.

Les internats

La réforme administrative de l'institut de formation que nous venons de décrire ne remédiait pas aux relations problématiques entre ce dernier et la faculté des lettres, bien que le plus souvent leurs enseignants fussent les mêmes. Les meilleurs experts de la formation pédagogique - parmi lesquels Gusztáv Heinrich, Mór Kármán et, plus tard, Loránd Eötvös - accusaient la faculté des lettres de ne pas dispenser une formation professionnelle de qualité par rapport aux facultés de médecine ou de droit. A leurs yeux, cela tenait au manque de rigueur de son règlement en matière de programmes et d'examens. L'une des critiques qui lui étaient le plus souvent adressées visait le corps enseignant, auquel on reprochait de ne pas tenir compte des études et des éventuelles connaissances antérieures des élèves-maîtres.

Les détracteurs de la faculté de lettres soutenaient que les cours d'introduction à certaines disciplines, mais aussi les cours propres à ouvrir aux étudiants des perspectives plus larges ainsi que l'accès à une réflexion scientifique solide, y faisaient gravement défaut. Constatant que les résultats obtenus sur le plan pratique laissaient à désirer et désireux de poursuivre plus avant l'œuvre engagée avec l'élaboration du nouveau règlement, Trefort invita, par une ordonnance du 18 juillet 1875, le Comité national de l'instruction publique à lui faire part de ses vues concernant une nouvelle réorganisation de l'institut :

« J'ai plus d'une fois souligné, et je suis sûr que le pays tout entier est d'accord avec moi sur ce point, que la clé de l'amélioration de l'enseignement secondaire, et en fait de l'enseignement public en général, réside dans la formation des enseignants. La question est d'autant plus importante pour tout ce qui concerne les écoles secondaires, dans la mesure où celles-ci sont à la fois les institutions qui préparent à l'enseignement supérieur et forment le personnel pour l'enseignement primaire; il importe donc de concentrer sur elles tous nos efforts, afin de les améliorer à ce double titre⁸ ».

Évaluant les résultats des établissements de formation pédagogique de Budapest et de Kolozsvár, il affirmait que leur travail n'était pas assez efficace :

« La principale raison en est, à mon avis, que leur organisation actuelle manque de fermeté, de rigueur intellectuelle et de discipline, tous indispensables si l'on veut que les étudiants s'acquittent de toutes leurs tâches, que les cours et exercices prescrits répondent à leur objet et soient assurés en toutes circonstances et, enfin, que la formation donnée soit adaptée aux talents et aux capacités de chacun des étudiants tout en répondant à tout moment aux besoins de l'éducation ».

La plupart des futurs enseignants étaient des étudiants nécessiteux qui venaient de petites villes et avaient beaucoup de mal à joindre les deux bouts, ce qui les empêchait de consacrer toute leur énergie à leurs études. Conscient de ce fait, Trefort proposa un système nouveau s'inspirant du modèle de l'École normale supérieure de Paris, qui consistait à transformer les instituts de formation des maîtres en internats, « afin que les futurs enseignants puissent acquérir, outre une formation complète dans la discipline de leur choix, la culture générale et la rigueur professionnelle voulues ». Le collège Eötvös, qui fut créé plus tard, dut son existence à cette idée de Trefort qui la tenait, au départ, de Loránd Eötvös.

Kármán répondit à la suggestion du ministre dans les colonnes de la publication *Éducation hongroise* avant même que le Comité de l'instruction publique n'eût donné sa réponse⁹. Il se félicitait de cette proposition et reconnaissait toute l'utilité de l'internat envisagé, mais il émettait aussi certaines réserves car il ne lui semblait pas réaliste de vouloir accorder dans cet internat une place à chacun ; l'idée ne lui paraissait pas constituer une vraie solution. Il considérait que l'institut de formation devait disposer d'un personnel enseignant à plein temps beaucoup plus conséquent, « qui aurait des qualifications de niveau universitaire et qui devrait posséder un certain grade universitaire (celui de *docens*), mais qui garderait des liens étroits avec la pratique de l'enseignement et servirait par conséquent de médiateur entre l'érudition universitaire et la pratique scolaire ».

Dans la proposition qu'il rédigea peu après, le Comité national de l'instruction publique¹⁰ adopta une position analogue. Ce n'était pas un hasard, puisque les membres du Comité éprouvaient le plus grand respect pour Karman et que la rédaction de la réponse officielle au ministre faisait en tout état de cause partie de ses fonctions de secrétaire du Comité. Les deux textes se distinguent cependant par certaines nuances. Trefort s'étant référé au système français de formation pédagogique, qui est totalement distinct de l'université, le Comité jugea bon d'affirmer que « l'institut devait être organisé en tant qu'institut universitaire faisant partie de la faculté des lettres », considérant que dissocier la formation des maîtres et le travail universitaire risquerait de nuire au niveau de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire et conduirait à faire l'impasse sur les besoins non satisfaits en professionnels de l'enseignement supérieur. Le Comité était également d'accord avec Kármán pour estimer qu'il fallait stabiliser le personnel de l'institut ; à cette fin, il proposait que pour chaque discipline soit nommé un « professeur principal » à plein temps qui puisse superviser et diriger directement les études de tous les étudiants dans une matière donnée. Pour que ces enseignants aient encore suffisamment de temps à consacrer à la recherche, le Comité proposait en outre de leur adjoindre des assistants « qui puissent aider à superviser le comportement et le travail personnel des étudiants, conformément aux instructions des professeurs principaux ».

Dans la mesure où il considérait que la formation pédagogique était une tâche incombant à l'université, le Comité était tout logiquement amené à considérer que c'était à la faculté des lettres d'élaborer un programme universitaire systématique capable d'assurer en trois ans la bonne préparation des étudiants à l'examen d'aptitude pédagogique d'État. Dans cette perspective, le travail des enseignants à plein temps de l'institut consisterait essentiellement à superviser les cours donnés par les différents départements, à suivre la formation professionnelle de leurs étudiants et, en définitive, à influencer sur les activités de la faculté des lettres relevant de la formation des maîtres. C'était là le point le plus délicat de toute la proposition car la faculté y vit une attaque contre son autonomie et le principe général de la

liberté académique, qui était protégée par la loi. Le rejet de la proposition par la faculté des lettres, dont la réponse lui parvint plusieurs mois plus tard, en mars 1876, ne pouvait donc surprendre Trefort.

La proposition du Comité de l'instruction publique comportait une autre initiative importante : porter la durée de la formation à quatre ans. Les étudiants passeraient ainsi les trois premières années à étudier la discipline de leur choix, la quatrième année étant consacrée à l'acquisition de qualifications et de compétences pédagogiques. Comme le travail du Département de pédagogie de l'institut lui paraissait satisfaisant, il ne préconisa aucun changement le concernant, mais il recommanda instamment le renforcement du personnel enseignant de l'école d'application pratique.

Un nouveau système d'habilitation

En 1875, Trefort travailla non seulement à la réforme de la formation pédagogique, mais également à la rénovation du système d'habilitation. Rien d'extraordinaire à cela puisque les deux questions étaient étroitement liées, bien que faisant l'objet d'un traitement distinct sur le plan administratif : les diplômes étaient délivrés par le Comité national d'habilitation à l'enseignement, dont les membres étaient des experts en formation pédagogique nommés par le ministre. Cette nouvelle réglementation édictée par Trefort était la première, depuis le compromis de 1867, à concerner l'habilitation des maîtres de l'enseignement secondaire hongrois¹¹. Suite à l'unification, en 1873, de l'institut de formation des maîtres, il y eut une fusion entre les comités d'habilitation des établissements classiques et modernes et de nouvelles procédures d'examen furent introduites.

Le nouvel examen mis en place par Trefort comprenait deux parties. La première (examen de base) avait pour but de contrôler les connaissances des candidats dans les disciplines de culture générale - langue et littérature hongroises, philosophie et pédagogie - sans se préoccuper de leurs domaines de spécialisation. La deuxième (examen spécial), qui intervenait à la fin des études universitaires, visait à contrôler leurs connaissances dans leurs spécialités respectives. Autre nouveauté, la réussite à cet examen habilitait les candidats à enseigner à n'importe quel niveau de l'enseignement secondaire, ce qui revenait à supprimer l'ancienne distinction entre professeurs du premier et du deuxième cycle du secondaire. De ce fait, le niveau des connaissances requises se trouva relevé. Gusztáv Heinrich écrivait à la louange des mesures adoptées par Trefort :

« Le développement de nos écoles secondaires est conditionné par un dangereux processus : nos écoles classiques et modernes seront meilleures si leurs enseignants sont meilleurs, mais les instituts de formation pédagogique ne pourront former de meilleurs enseignants que s'ils recrutent de meilleurs étudiants à la sortie des écoles secondaires. Avec cette réglementation est enfin venu le geste courageux qui a permis de rompre le cercle vicieux¹² ».

La seconde moitié de la décennie 1870 vit s'accroître le nombre d'étudiants de la faculté des lettres qui souhaitaient également se qualifier aussi pour l'enseignement. Les nouvelles procédures d'examen incitaient l'université à améliorer les conditions de formation. La discussion sur les relations entre la faculté des lettres et l'institut de formation reprit une fois de plus. Sur une suggestion de Loránd Eötvös, qui y participa, la faculté des lettres mit sur pied un comité spécialement chargé d'étudier la question.

En mars 1878, le doyen Arpad Keregyarto adressa à Trefort une proposition au nom de la faculté des lettres. Ce document, stipulait que la faculté considérait comme l'une de ses principales tâches « de fournir aux établissements secondaires des maîtres d'excellente qualité

du point de vue de la culture générale comme de la compétence professionnelle¹³ ». La faculté des lettres critiquait l'organisation de l'institut de formation, à ses yeux trop compliquée et source de pertes de temps pour les étudiants. Elle était d'avis que le règlement de l'institut travaillait contre la bonne conduite des études. Elle affirmait enfin que « la formation pédagogique relève exclusivement de l'université ». Pour permettre à la faculté des lettres de s'acquitter de ce devoir qu'elle se reconnaissait, il paraissait inévitable de porter à quatre ans la durée des études universitaires. Le corps enseignant augmenterait en nombre, tandis que l'organisation et les conditions matérielles de l'enseignement seraient améliorées. Ce dernier point constitue l'aspect le plus important et le plus audacieux de la proposition : il supposait l'organisation de séminaires, l'acquisition de nouveaux locaux pour l'université, ainsi que des innovations au niveau des traitements des enseignants et des bourses destinées aux étudiants. Consciente des problèmes budgétaires du Ministère de l'instruction publique, la faculté des lettres suggérait la suspension provisoire de la formation à l'institut de Kolozsvár comme moyen de concentrer les ressources, l'institut en question ne formant que peu d'étudiants et n'ayant qu'une influence minime sur les affaires universitaires locales. Détail surprenant, il n'était pas question dans cette proposition de toucher aux subsides de l'institut de Budapest; cela était peut-être dû au fait que la plupart des enseignants qui travaillaient dans cet établissement étaient des professeurs à plein temps à la faculté des lettres.

Trefort transmitt la proposition de la faculté des lettres au Comité de l'instruction publique pour observation¹⁴. Dans sa réponse, où l'on sentait une fois de plus l'influence de Mór Kármán, le Comité réfutait un à un les arguments de l'université contre l'institut de formation. Il continuait d'attribuer les problèmes de fonctionnement aux aspects signalés par Trefort dès le 18 juillet 1875 et observait - se faisant l'interprète des griefs de Kármán - que la première proposition soumise par le Comité n'avait jamais été sérieusement examinée par le ministère. Le Comité était d'avis que « de la bonne organisation des cours à l'université dépend toujours la réalisation de l'objectif secondaire qu'est la bonne formation des enseignants ». Il se montrait plus sceptique concernant les séminaires qui devaient être organisés; bien qu'incontestablement utiles en matière de formation professionnelle, ceux-ci ne pouvaient constituer qu'une solution partielle du point de vue de la formation des maîtres puisqu'ils ne pouvaient, à cet égard, avoir à la fois la fonction pédagogique des cours et des travaux pratiques de l'institut de formation. Ces deux points, dans la proposition de la faculté des lettres, reçurent l'entier soutien du Comité : l'allongement de la durée de la formation et l'amélioration des conditions matérielles. Le Comité trouvait cependant que cette dernière mesure ne devait pas intervenir au détriment de l'institut de formation des maîtres de Kolozsvár, estimant que « la suspension de la formation des maîtres à Kolozsvár risquait de nuire beaucoup plus à l'enseignement universitaire que ne le suggérait la proposition, puisque les étudiants de la faculté de lettres de Kolozsvár se destinaient tous à l'enseignement ».

Trefort parvint donc à la conclusion que l'allongement de la durée de la formation bénéficiait du soutien de toutes les institutions éducatives. Il était aussi conforme à l'évolution des sciences.

Le nouveau règlement universitaire entra en vigueur pendant l'année 1880/1881. Après avoir consulté tous les intéressés, Trefort introduisit une fois de plus, en 1882, des modifications dans les procédures d'examen¹⁵. L'examen comportait à présent trois parties, au lieu des deux précédentes : tous ceux qui souhaitaient être habilités à enseigner devaient passer un examen de base à la fin du quatrième semestre, un examen spécial à la fin du huitième semestre et un examen d'aptitude pédagogique final après un an de pratique (la période d'essai). Ce système, dont l'essentiel fut confirmé par la Loi de 1883, devint la base de toutes les autres mesures qui devaient être prises en la matière du temps de Trefort et par la suite - en fait, jusqu'en 1949, tant que l'institut de formation et le Comité existèrent.

La Loi de 1883 sur l'enseignement secondaire obligeait les écoles secondaires à ne recruter que des professeurs qualifiés. En revanche, il n'était pas indispensable d'avoir étudié à l'institut de formation des maîtres pour passer l'examen d'aptitude, ce qui devait ultérieurement poser un problème majeur. La loi n'était pas tout à fait cohérente sur le chapitre de la période d'essai d'un an et, plus qu'autre chose, elle représentait un recul par rapport à la réglementation de 1882 (qui devait être à nouveau modifiée en 1888). Son grand mérite, s'agissant de la formation pédagogique, était qu'elle faisait de la possession de titres une condition légalement obligatoire pour enseigner et en précisait les conditions d'obtention. L'introduction de l'année d'essai, malgré les incohérences du texte, aboutissait en définitive à porter à cinq ans le temps nécessaire pour obtenir ces titres, alors que pour obtenir un diplôme de lettres ou de sciences, quatre ans suffisaient. Cela eut pour effet, à partir des années 1880, d'accroître le prestige attaché au diplôme d'aptitude pédagogique par opposition aux autres, tendance qui s'accusa encore avec la création du Collège Eötvös. Ces mesures stimulèrent aussi beaucoup les écoles confessionnelles et, à partir de cette époque, les ordres catholiques et les institutions ecclésiastiques protestantes qui s'occupaient d'éducation commencèrent à s'intéresser davantage à la question de la formation pédagogique. Cette législation détaillée sur les diplômes d'enseignement aurait sans doute trouvé plus naturellement sa place dans une loi sur l'université mais, en son absence, elle fut incorporée à la loi régissant l'enseignement secondaire.

L'examen d'aptitude comportait un aspect juridique que certains ont jugé nuisible aux intérêts des minorités, à savoir qu'il comportait des épreuves de langue et de littérature hongroises et qu'en tout état de cause, la langue officielle dans laquelle on le faisait passer était le hongrois. C'était là, bien entendu, le fruit d'une volonté politique caractéristique de la Hongrie de l'après-compromis.

Formation pratique et séminaires

A partir de 1883, l'attention se fixa une fois de plus sur l'année de pratique des jeunes enseignants et, du même coup, sur l'école d'application. A Kolozsvár, de telles écoles n'existaient pas, de sorte que toute la question était considérée dans une optique toute différente. On a souvent dit de Trefort (aussi bien ses contemporains que les critiques modernes) qu'il considérait l'école d'application (lancée à l'origine par ses prédécesseurs Eötvös et Pauler) comme son « enfant chérie¹⁶ ». Il y allait souvent, attiré non seulement par la présence de Mór Kármán ou par le fait que c'est là que fut mis à l'essai le nouveau programme d'enseignement secondaire publié en 1879 ou que les étudiants les plus doués faisaient leur stage pratique, mais aussi parce qu'un grand nombre de ses enseignants pouvaient fort bien être appelés à remplacer les professeurs vieillissants de la faculté des lettres. Malgré le soutien du ministre, l'école pratique de formation travailla longtemps dans des conditions misérables ; on y était constamment à court de matériel et d'enseignants, que l'on attendait en vain¹⁷ ; en effet, comme l'écrit Janos Klamarik, le Ministère de l'instruction publique n'avait jamais un sou¹⁸. Enfin, lorsque vers le milieu des années 1880, un nouvel édifice fut construit pour le Département des sciences naturelles, l'école pratique de formation y trouva elle aussi de nouveaux locaux, grâce au soutien de Trefort. Lorsque l'édifice fut officiellement inauguré, la rue où il était situé fut rebaptisée rue Trefort et ce dernier assistait à la cérémonie d'inauguration, où Kármán prononça un discours¹⁹. A partir de ce moment, le Comité de l'instruction publique et le Comité de l'habilitation des enseignants eurent également leur siège dans le nouveau bâtiment.

L'année 1887 fut propice à la construction, au sens large du terme. Après des années de préparation, les premiers séminaires furent créés à la faculté des lettres - des séminaires d'histoire, de philologie classique et moderne, auxquels d'autres succédèrent dans les années qui suivirent. Grâce à ces séminaires, les professeurs pouvaient avoir des contacts plus étroits avec les étudiants, ce qui permit à ces derniers de bénéficier d'une préparation plus approfondie au travail universitaire. Tout cela eut également des effets positifs sur la formation des maîtres.

La création de ces séminaires offrit à Trefort une nouvelle occasion de relever le niveau de la formation pédagogique. La nouvelle réglementation concernant les examens d'aptitude publiée en 1888²⁰ fixait des conditions égales pour différentes disciplines principales, abolissant en fait le système des disciplines principales et secondaires autorisé en 1882. Nul doute que cette initiative contribua à encourager encore la faculté des lettres dans son travail pédagogique. Il est fort possible que Trefort ait été influencé dans cette décision par une lettre ouverte que lui avait adressée Loránd Eötvös²¹.

Les étudiants de l'institut de formation des maîtres étaient officiellement prioritaires pour l'admission dans les séminaires et l'obtention des bourses correspondantes. Toutefois, les liens administratifs entre les deux institutions demeurèrent lâches. Dans sa directive de 1886 à la faculté des lettres, Trefort exprimait son intention de maintenir en place l'institut de formation des maîtres existant en attendant qu'il soit possible de créer un internat. On sait de source indirecte²² que peu avant sa mort, il réfléchissait beaucoup à la réforme de la formation pédagogique, mais ce fut aux générations suivantes qu'il revint de réaliser ses idées.

Notes

1. Istvánné Kiss (Hongrie). Diplômée d'enseignement, In 1954, de l'Université Eötvös Loránd de Budapest, en histoire, et en langue et littérature italiennes. Docteur en histoire moderne et contemporaine en 1990. A travaillé pendant plus de trente ans à former des enseignants à l'école pilote Trefort qui fait partie de l'Université Eötvös Loránd. Actuellement professeur à Zagreb, en Croatie.
2. Voir : J. Antall et A. Ladányi, « A magyarországi felsőoktatás az abszolutizmus és dualizmus korában » [L'enseignement supérieur en Hongrie à l'ère de l'absolutisme et du dualisme]. Dans : *Felsőoktatási Szemle* Budapest, 1968, p. 536-546 ; L. Felkai, « Az. 1883. évi középiskolai törvény létrejötte » [Genèse de la Loi sur l'enseignement secondaire de 1883]. Dans : *Pedagógiai Szemle*, Budapest, 1959, p. 660-675 ; L. Felkai, « A tanárképzés történeti áttekintése századfordulóig » [Histoire de la formation pédagogique jusqu'au début du siècle]. Dans : *Pedagógiai Szemle*, Budapest, 1961, p. 431-444 ; L. Felkai, « Trefort Ágoston miniszteri évei » [Le ministère d'Ágoston Trefort]. Dans : *Pedagógiai Szemle*, Budapest, 1988, p. 674-686 ; Miklós Mann, *Trefort Ágoston élete és működése* [La vie et l'œuvre d'Ágoston Trefort]. Budapest, Akadémiai Kiadó, 1982 ; Imre Szentpétery, *A Bölcsészettudományi kar Története* [Histoire de la Faculté des lettres]. Budapest, 1935. IV/2 « A Trefort-korszak », p. 497-552 ; István Diószegi, *Az ELTE Bölcsészettudományi Karjának Története V, "A dualizmus kora* [L'ère du dualisme dans l'histoire de la Faculté des lettres de l'université ELTE, vol. V]. Budapest, 1989, p. 55-73.
3. Gyula Kornis, *A kultúra válsága* [La crise de la culture]. Franklin, 1934, p. 157.
4. Un portrait de József Eötvös est publié dans la même série.
5. Ágoston Trefort, *Emlékbeszédek és tanulmányok* [Discours commémoratifs et études]. 1881, p. 336-337.
6. ELTE Lt. 15/b-168/1873.
7. Kiss Istvánné, *Eötvös Józseftől Eötvös Lorándig* [De József Eötvös à Loránd Eötvös]. ELTE, 1988, p. 52-53.
8. *Magyar Tanügy* [Éducation hongroise]. Budapest, 1875, p. 622-623.
9. *Ibid.*, p. 624-627.
10. *Magyar Tanügy*, 1878, p. 414-425.
11. János Klamarik, *A magyar iskolák szervezete és eljárása* [Organisation et réglementation des établissements scolaires en Hongrie]. Budapest, 1881. (Contient, à partir de la page 109, le texte intégral de la réglementation publiée le 28 octobre 1875 par le Ministère des cultes et de l'instruction publique - décret n° 26.077).

12. Gusztáv Heinrich, « Az új tanárvizsgalati szabályzat » [Nouvelles procédures d'examen pour les enseignants]. Dans : *Magyar Tanügy*, Budapest, 1876, p. 28.
13. *Magyar Tanügy*, Budapest, 1879, p. 105-111.
14. *Ibid.*, p. 111-126.
15. *Szabályzat a középiskolai (gymnasiumi és reáliskolai) tanárvizsgálatra* [Règles régissant les examens d'aptitude des professeurs de langues modernes, de sciences et de latin des lycées classiques et modernes. Décret n° 4567 publié le 30 janvier 1882 par le Ministère des cultes et de l'instruction publique]. Budapest, 1882, 16 p.
16. Péter Gunszt, « Marczali Henrik történetirői pályakezdése » [Le début de la carrière d'historiographe de Henrik Marczali]. *Századok*, Budapest, 1987, p. 911.
17. Kiss Istvánné, *op. cit.*, p. 80-82, 86-87, 92-96.
18. György Wolf et János Waldapfel, dir. publ., *Emlékkönyv Kármán Mór 25 éves Tanári munkásságának emlékére* [Hommage à Mór Kármán à l'occasion de la célébration de ses 25 ans au service de l'enseignement]. Budapest, 1897, p. 20.
19. A.M. Kir, *Tanárképzőintézet Gyakorló Főgymnasiumának Értesítője az 1887/1888 Tanévről* [Rapport sur l'année scolaire 1887-1888 au principal lycée classique rattaché au collège de formation des maîtres]. Budapest, 1887, p. 4.
20. *Szabályzat a középiskolai tanárvizsgálat tárgyában* [Procédures d'examen pour les maîtres de l'enseignement secondaire]. Décret n° 50098 publié en 1888 par le Ministère des cultes et de l'instruction publique, Budapest, 1888, 66 p.
21. Loránd Eötvös, *Eötvös Loránd a tudós és művelődéspolitikus írásai* [Les écrits de Loránd Eötvös, pédagogue et homme politique]. Budapest, Gondolat, 1964, p. 179-197.
22. Imre Szentpétery, *op. cit.*, p. 513-514.

Œuvres d'Ágoston Trefort

Emlékbeszédék ék tanulmányok [Discours commémoratifs et études]. Budapest, 1881.

Beszédék és levelek [Lettres et discours]. Budapest, 1888.

Trefort Ágoston önéletrajza [Autobiographie d'Ágoston Trefort]. Sátoraljaújhely, 1991.

Ouvrages consacrés à Ágoston Trefort

Szász, K. *Trefort Ágoston*, Budapest, 1886.

Felkai, L. « Az 1883. évi középiskolai törvény létrejötte » [Genèse de la Loi sur l'enseignement secondaire de 1883]. Dans : *Pedagógiai Szemle*, Budapest, 1959.

———. « Trefort Ágoston miniszteri évei » [Le ministère d'Ágoston Trefort]. Dans : *Pedagógiai Szemle*, 1988.

———. ; Mann, M. (dir. publ.), *Eötvös és Trefort* [Eötvös et Trefort]. Budapest, 1988.

Kiss, I. « Trefort és a középiskolai tanárképzés » [Trefort et la formation des maîtres de l'enseignement secondaire]. Dans : *Új Pedagógiai Szemle*, Budapest, n° 2, 1992.

Kronstein, G. « Trefort, a nemzeti liberális művelődéspolitikus és a XX. század » [Trefort, sa vision libérale et nationale de la politique culturelle et le XXe siècle]. Dans : *Új Pedagógiai Szemle*, Budapest, n° 7-8, 1992.

Mann, M. « Trefort Ágoston », dans *Oktatáspolitikai Konceptiók a dualizmus korában* [Conceptions de la politique éducative à l'ère du dualisme]. Budapest, 1987.

———. *Trefort Ágoston élete és működése* [La vie et l'œuvre d'Ágoston Trefort]. Budapest, 1988.